

Les scientifiques tchèques et australiens cherchent… En France, sans chercher, on ne peut rien trouver.

Sur le terrain, ce n’est pas mieux. La FNPF *« protectrice des milieux naturels »* ne protège rien du tout : ni le cours d’eau, ni le pêcheur.
1) à part fermer le robinet, elle ne suggère aucun remède pour garantir de l’eau dans les cours d’eau l’été. Elle en est même aux antipodes dogmatiques en militant pour la destruction des ouvrages hydrauliques qui stockent l’eau,
2) les empoissonnements vont bon train, même en eau limpide durablement polluée,
3) vendre des cartes de pêches incitant le pêcheur à consommer implicitement du poisson pollué(*), sans l’avoir informé des risques encourus, relève d’un problème de santé publique.
Cela nous donne en effet quelques frissons quand nous observons des pêcheurs opérer dans certains cloaques, alors que le précieux butin va dans le congélateur.
Par analogie aux paysans engageant des procès contre Monsanto, un pêcheur atteint d’un cancer dû à une forte consommation de poissons pollués, pourrait un jour rechercher la responsabilité de la FD de pêcheurs.

Hormis ces considérations qui seront qualifiées d’exagérées pour les éluder,
Hormis la santé publique, sujet autorisé aux spécialistes,
les pisciculteurs savent bien que les poissons changent facilement de sexe avec les produits chimiques (process ponctuel géré et maîtrisé).

Restaurer des frayères, sans avoir la garantie que la population piscicole ne soit pas mono-sexuée, nous semble assez cocasse.
Mais infliger de très lourdes charges financières aux propriétaires de moulins et d’étangs au seul bénéfice d’une prétendue nécessaire circulation d’espèces piscicoles droguées, déboussolées, est une doctrine outrancière.

(*) le sujet de l’impact de la consommation de poisson pollué sur la santé humaine est connu en Russie,, Chine, Viet Nam, Océanie.

Pollution : les résidus de méthamphétamine dans les cours d’eau rendent les truites accros

Par Mégane Fleury

Malgré des systèmes de filtration et de traitement, les eaux de rivières contiennent de la méthamphétamine. Or, les poissons -qui peuvent faire partie de notre alimentation- peuvent devenir dépendants à cette drogue.

Publié le 10.07.2021

La méthamphétamine appartient à la famille des amphétamines.

En République tchèque, cette drogue a été observée à des concentrations équivalentes à des centaines de nanogrammes par litre dans certaines eaux de surface.

Les poissons peuvent devenir dépendants de la même manière que les humains : par une activation du système de récompense lié à la dopamine.

Ce que nous rejetons dans les rivières à des conséquences sur la vie aquatique. Les stations d’épuration et autres usines de traitement ont justement pour rôle de nettoyer les eaux usées pour limiter au maximum les résidus, mais certains restent. C’est notamment le cas des médicaments et des drogues. Dans Journal of Experimental Biology, des scientifiques tchèques ont étudié les effets de la méthamphétamine sur les truites, pour mesurer les conséquences de la pollution des rivières par cette substance.

Des poissons « accros »

Pendant deux mois, les chercheurs ont placé 60 truites dans un bassin contenant un microgramme de méthamphétamine par litre d’eau, et 60 autres dans une eau propre, sans drogue. Ensuite, les poissons ont été placés dans un bassin spécial, avec deux courants : l’un avec de l’eau propre, l’autre avec des résidus de drogue. Les scientifiques ont constaté que les poissons ressentaient un manque : ceux exposés pendant deux mois à la méthamphétamine se dirigeaient vers l’eau qui en contenait des résidus, contrairement aux autres qui allaient vers l’eau propre. Dans le cerveau des truites, ils ont observé des résidus de drogue jusqu’à dix jours après l’exposition.

Quelles sont les conséquences ?

Pour les chercheurs, cette dépendance à la drogue peut conduire les poissons à passer plus de temps dans les zones où l’eau usée s’écoule pour y trouver davantage de résidus de drogue. Dans une interview à CNN, Pavel Horky, l’un des auteurs de l’étude, explique que cela pourrait avoir des conséquences sur tout l’écosystème. « Le besoin de drogues pourrait devenir plus important que des récompenses naturelles, comme la recherche de nourriture ou l’accouplement », indique-t-il. Cette théorie pourrait devenir réalité, puisque les drogues sont déjà présentes dans les eaux usées : des traces de méthamphétamines ont été retrouvées dans des eaux tchèques.

Des poissons addicts au Prozac

En février dernier, des chercheurs australiens se sont aussi intéressés aux résidus consommés par les poissons. Dans leur étude, ils ont constaté que les poissons ingèrent des restes de médicaments, présents dans l’océan, notamment le Prozac. Or, pour ces animaux marins, la consommation d’antidépresseur n’est pas sans conséquence. Les scientifiques ont remarqué « des réductions spectaculaires de l’expression comportementale des poissons » à mesure que l’exposition au Prozac augmentait. L’absorption de cette pollution par les poissons soulève une question : quelles sont les conséquences sur la santé humaine ? Dans la mesure où nous consommons des poissons qui ont potentiellement ingéré ces substances, est-ce que nous consommons nous aussi des psychotropes sans le savoir ?

Source :
https://www.pourquoidocteur.fr/Articles/Question-d-actu/36784-Pollution-residus-methamphetamine-les-cours-d-eau-rendent-les-truites-accros